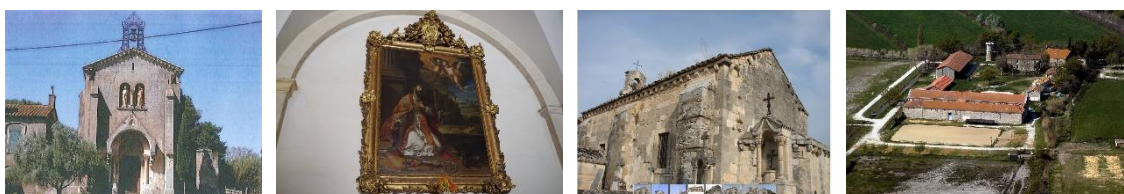


Signature de la convention du « Club des Mécènes » le jeudi 21 février 2019 à 10h



Stéphane Paglia
Président
de la CCI du Pays d'Arles

Marc Tassel
Délégué régional adjoint
à la Fondation du patrimoine

vous invitent à la

**Signature de la convention du « Club des Mécènes »
entre la CCI du Pays d'Arles et la Fondation du patrimoine
le jeudi 21 février 2019 à 10h
à la CCI du Pays d'Arles**

La Fondation du patrimoine s'engage pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine sur le territoire français. Elle propose aux entreprises locales de se regrouper en clubs des mécènes sous l'impulsion de ses délégations régionales et départementales, afin de soutenir la pérennité et la sauvegarde du patrimoine de proximité.

La vitalité culturelle et ses enjeux économiques incitent la CCI à favoriser la pratique du mécénat sur le territoire. De ces constats est née la décision de signer cette convention et de contribuer à la création d'un club des mécènes.

BOOSTERLETERITOIRE

Contacts presse :

CCI du Pays d'Arles : Michaël Videment, Responsable Transformation Digitale
06 61 43 28 12 - 04 90 99 08 70 - communication@arles.cci.fr - Twitter : @CCIPAYSARLES
www.arles.cci.fr

Fondation du patrimoine : Anna Bernard, Assistante chargée de mission
04 91 39 56 83 - paca@fondation-patrimoine.org
www.paca.fondation-patrimoine.org